



FONDATION
DE L'ÉCOLOGIE
POLITIQUE

LES NOTES
DE LA FEP
AOÛT 2023

Charlotte SOULARY

Diplômée en relations internationales à Sciences Po Bordeaux, elle a travaillé une quinzaine d'années avec des ONG et organisations internationales en faveur des politiques internationales d'égalité femmes-hommes et de droits des femmes

DIPLOMATIE

UNE APPROCHE ÉCOFÉMINISTE DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

Par Charlotte SOULARY

Quel est vraiment le potentiel d'une politique étrangère féministe ? La Suède a initié le mouvement en 2014 avec les 3 R : *representation, rights, resources*. Maintenant que le Canada, la France, le Mexique et très récemment l'Allemagne lui ont emboité le pas, un premier bilan est possible. Il est indéniable que les pays qui ont mis en place une politique étrangère féministe ont réussi à accroître l'attention donnée à la parité dans les ambassades, aux budgets sensibles au genre dans l'aide internationale et aux droits des femmes dans la diplomatie. Mais il est possible d'aller beaucoup plus loin, en revoyant la doctrine même de la politique étrangère.

A la faveur des élections qui ont balayé la coalition de gauche de la première ministre sortante, Magdalena Andersson, le nouveau gouvernement suédois a récemment annoncé en finir avec sa politique étrangère féministe. Ce retour en arrière sonne comme un aveu d'échec. Car la politique suédoise avait fait largement avancer la réflexion sur ce que peut être une politique étrangère fondée sur d'autres paramètres que la recherche inépuisable de puissance. Dans cette note, nous tenterons un rapide bilan des expériences menées ces dernières années, avant de proposer une autre approche et d'esquisser des pistes pour une politique étrangère écoféministe.

1- LES POLITIQUES ÉTRANGÈRES FÉMINISTES : LES LIMITES D'UNE DÉCENNIE D'INITIATIVES

En 2014, quand la ministre suédoise des affaires étrangères Margot Wallstrom l'avait lancée, cette politique avait fait grand bruit : enfin un gouvernement prenait l'initiative sur ce sujet, donnant corps à une approche – les théories féministes des relations internationales – restée trop longtemps cantonnée au monde de la recherche. Elle avait aussi permis d'aller plus loin que les expériences d'intégration transversale du genre dans les politiques de développement, en confrontant le sujet aux autres champs d'action de la politique étrangère : la diplomatie avant tout, mais aussi la défense et le commerce international. L'approche peut se résumer en deux phrases : l'inégalité femmes-hommes et la violation des droits des femmes sont des obstacles à la paix et à la prospérité. Il est donc possible et utile d'intégrer la défense des droits des femmes à la politique étrangère et d'y assurer une participation égale des femmes et des hommes.

De premières expériences à l'ambition inégale

En mettant en œuvre une politique centrée sur trois enjeux clé, les 3 R - *resources, rights, representation* (ressources, droits, représentation) – la politique étrangère suédoise avait été la première, dès 2014, à rendre opérationnel l'apport du féminisme à la politique étrangère. Dans son manuel pour une politique étrangère féministe, le ministère des affaires étrangères suédois définissait ainsi les 3 R[1] :

- Droits : promouvoir la pleine jouissance des droits humains de toutes les femmes et filles, notamment en luttant contre toutes les formes de violence et de discrimination qui restreignent leur liberté d'action.
- Représentation : promouvoir la participation et l'influence des femmes dans les processus de prise de décision à tous les niveaux et dans tous les domaines, et rechercher le dialogue avec les représentantes des femmes à tous les niveaux, y compris dans la société civile.
- Ressources : veiller à ce que des ressources soient allouées à la promotion de l'égalité des sexes et de l'égalité des chances pour toutes les femmes et les filles de jouir des droits humains.

Un quatrième R s'y ajoute : le R de réalité : partir des réalités de chaque femme et fille là où elle vit. Ce quatrième objectif a été repris et étendu par le groupe Vert au Parlement européen, pour « intégrer les voix des défenseurs et défenseuses des droits humains et de la société civile, en particulier lorsqu'il s'agit de résoudre les conflits aux niveaux décisionnels[2] ».

Le Canada, la France, le Mexique ont également mis en place leur propre stratégie,

[1] *Handbook Sweden's feminist foreign policy*, Ministry for Foreign Affairs, Sweden, 2014.

[2] *Practicing what we preach: making the EU foreign policy a feminist one*, Green/EFA Group, 2021.

respectivement en 2015, 2019 et 2020, ainsi que plusieurs autres en Europe et en Amérique latine : l'Index 2023 de la politique étrangère féministe compte au total treize pays qui auraient institué une approche féministe de leur politique étrangère ou de développement[3]. De son côté, le gouvernement allemand a présenté en mars 2023, à la suite d'un long processus de concertation, sa stratégie en matière de politique étrangère féministe. La stratégie, tout en reprenant les 3R mis en place par la Suède, développe un certain nombre de priorités thématiques pour accroître le respect des droits des femmes dans le monde, leur représentation et les ressources qui sont dédiées à l'égalité femmes-hommes : la sécurité, le climat, les droits humains, etc. Les différents moyens d'action de la politique étrangère sont mis à contribution pour atteindre ces objectifs, de l'action diplomatique à l'aide au développement, en passant par la défense et le commerce.

LES PRIORITÉS DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE ALLEMANDE :

- **Paix et sécurité** : accroître la participation des femmes et groupes marginalisés dans les processus de paix ; combattre les violences sexistes et sexuelles dans les conflits armés ; renforcer les approches sensibles au genre dans le contrôle des armes et de leur exportation, encourager la participation des femmes dans ces domaines, renforcer le contrôle humanitaire des armes et plaider pour un monde sans armes nucléaires.
- **Aide humanitaire et gestion des crises** : considérer les besoins spécifiques des femmes et des groupes marginalisés ; les inclure systématiquement dans les mesures de prévention des crises, de stabilisation et de consolidation de la paix et prendre en compte les risques sexospécifiques.
- **Droits humains** : défendre la protection et la promotion de la santé et des droits sexuels et reproductifs ; agir pour mettre fin aux mutilations génitales féminines ; être leaders dans la lutte contre la violence et la discrimination envers les personnes LGBTQI+.
- **Diplomatie climatique et politique énergétique** : défendre l'intégration du genre dans les négociations climatiques internationales ; élaborer une stratégie de diplomatie climatique dans laquelle les préoccupations des femmes et divers groupes sociaux sont fermement ancrées ; financer des projets climat et énergie dans le monde qui intègrent spécifiquement le genre.
- **Commerce extérieur** : bâtir des réseaux dans la politique économique internationale et promouvoir la participation des femmes et des membres des groupes marginalisés aux processus économiques ; travailler à des normes internationales pour contribuer à un monde numérique juste et sûr et pour garantir que l'utilisation de l'intelligence artificielle soit équitable entre les sexes et sans discrimination de par sa conception.

[3] Papagiotti, Foteini, *Feminist Foreign Policy Index: A Qualitative Evaluation of Feminist Commitments*, International Center for Research on Women, 2023.

- **Diplomatie culturelle et sociétale** : promouvoir une représentation et une participation équitables des femmes et des personnes marginalisées dans la société ; plaider pour une meilleure visibilité des personnes marginalisées dans l'art et la culture, la recherche et la science, l'éducation et les médias ; offrir une protection aux groupes vulnérables.
- **Au sein des services d'action extérieure** : travailler pour l'égalité des sexes, la diversité et l'inclusion dans le service d'action extérieure et au sein du gouvernement fédéral, accroître régulièrement la part des femmes dans les postes de direction, soutenir les employé·e·s dans leurs situations de vie individuelles.

L'égalité femmes-hommes : un moyen ou une fin en soi ?

La ministre des affaires étrangères Annalena Baerbock affirmait que « *les droits des femmes sont un baromètre de l'état de nos sociétés*[4] ». Devant ce constat, il y a plusieurs choix possibles : viser les droits des femmes et utiliser tous les moyens à disposition pour cela, ou bien défendre les droits des femmes comme moyen pour atteindre un objectif plus global (l'avancement des sociétés, la transition écologique, la paix et la prospérité). Dans cette seconde optique, la stratégie allemande entend montrer que « *les sociétés sont plus pacifiques et stables lorsque les femmes participent pleinement et que l'égalité des sexes est promue* » ; ou encore que « *des études ont prouvé le lien entre l'égalité économique et la croissance durable*[5] ». Dans la même logique, la France déclare dans sa stratégie internationale d'égalité femmes-hommes que « *les femmes doivent être promues comme actrices du développement durable et du bon fonctionnement des sociétés, au même titre que les hommes*[6]. » et, dans son chapitre sur la démographie, que « *la future population active ne pourra contribuer au développement que si elle est en bonne santé, éduquée et a accès à des emplois de qualité*[7]. »

De la participation des femmes à l'instrumentalisation des femmes, il n'y a qu'un pas, dangereusement facile à franchir. Cette instrumentalisation est bien connue dans les politiques de développement. C'est la suite logique de décennies de visions libérales du développement, dans lesquelles l'on se focalise sur l'individu, son potentiel, son *empowerment* et sa capacité de leadership, en feignant d'oublier l'ampleur des contraintes vécues par les femmes. Le fait que la pauvreté se conjugue majoritairement au féminin ne se règle pas à coup de micro-crédits ou de soutiens à l'entrepreneuriat féminin. Car le problème sous-jacent, ce sont des rapports inégaux de pouvoir, des normes sociales qui entravent les libertés, et la structure des rapports économiques entre les pays les plus riches et les plus pauvres. De même, le fait d'avoir autant de femmes que d'hommes à la

[4] *Shaping feminist foreign policy*, Federal Foreign Office Guidelines, mars 2023.

[5] Ibid.

[6] *Stratégie internationale de la France pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2018-2022)*, Ministère français des affaires étrangères.

[7] Ibid.

table des négociations de paix contribue certes à une paix plus durable mais ne règle pas d'un coup de baguette magique les raisons qui ont mené à la guerre en premier lieu. Le focus sur la représentation des femmes et sur les ressources dédiées à l'égalité femmes-hommes, les deux premiers « R » des politiques étrangères féministes, a pour effet de corriger les effets négatifs de l'inégalité femmes-hommes, mais peine à s'y attaquer structurellement.

C'est là que se trouve leur principale limite : l'essentiel de l'énergie est mis sur le *gender mainstreaming*, c'est-à-dire l'intégration transversale du genre dans les différents secteurs de la politique étrangère pour s'assurer que les femmes et les hommes en profitent à égalité, alors que l'action spécifique en faveur des droits des femmes reste souvent marginale. Elle se limite le plus souvent à des initiatives de plaidoyer menées indépendamment du reste de l'action extérieure. Ainsi, lorsque la France signe en 2020 avec 58 autres pays une Déclaration conjointe sur la protection des droits et de la santé sexuels et reproductifs et la promotion de l'égalité des genres dans la crise du COVID-19, l'initiative est louable. Mais quel est son impact dès lors que la France, par ailleurs, adopte au même moment une position ambiguë sur la levée des brevets sur les vaccins, ou omet de contribuer à la hauteur des besoins au fonds d'urgence mis en place par l'organisation mondiale de la santé afin de garantir un accès mondial équitable aux vaccins, traitements, tests et équipements de protection ?[8].

Les 3 R ne sont pas à égalité avec le reste de l'action extérieure. Dès lors, il est facile de rester en superficialité. Car s'attaquer aux droits des femmes impose de privilégier le dossier parfois au détriment d'autres aspects de la politique étrangère, ce qu'aucun gouvernement n'a fait jusque-là. Par exemple, les droits sexuels et reproductifs, priorité affichée de la diplomatie féministe française, ne sont pas abordés lors du G7 présidé par la France en 2020, comme pointé dans le rapport d'évaluation publié par le haut conseil à l'égalité femmes-hommes : « *la mise sous silence de certains sujets centraux, tels que les droits sexuels et reproductifs, du fait de la présence des États-Unis, vient ternir ce bilan*[9]. »

Élargir les marges ou affecter le centre ? La question centrale des services publics

Les politiques étrangères féministes se contentent-elle de donner l'accès à plus de femmes aux bénéfices du système actuel ? C'est là toute la critique qui leur est faite. Peterson le résumait avec justesse : les approches féministes des relations internationales « *élargissent les marges sans, toutefois, affecter le centre de manière significative*[10] ».

[8] *Financement de la lutte contre l'épidémie de Covid dans le monde : qui joue le jeu ?*, Focus 2030, 10 décembre 2021.

[9] *La diplomatie féministe : D'un slogan mobilisateur à une véritable dynamique de changement ?*, rapport du Haut conseil à l'égalité femmes-hommes, 2020.

[10] V. Spike Peterson, *Transgressing boundaries: Theories of Knowledge, Gender and International Relations*, Millenium, Juin 1992.

Or, tant que la politique étrangère féministe reste une politique à part, indépendante des autres priorités de la politique étrangère, elle n'aura pas la capacité de combattre les raisons profondes qui perpétuent l'inégalité femmes-hommes dans le monde, à commencer par exemple par l'assignation des femmes au travail reproductif.

De nombreuses études ont ainsi montré que les politiques d'austérité prônées depuis des décennies par les institutions financières internationales dans les pays les plus pauvres ont eu pour conséquence un désinvestissement dans les secteurs publics de la santé, de l'éducation et du *care* (petite enfance, ménage, aide aux personnes en situation de dépendance), ce qui a aggravé les inégalités femmes-hommes en faisant reposer le fardeau du travail reproductif gratuitement sur les femmes[11]. Cette situation a été encore aggravée davantage par la *chaine mondiale du care*, terme décrivant le fait que de nombreuses femmes de pays du Sud global migrent pour aller travailler dans les secteurs du *care* du Nord global.

Une politique étrangère féministe devrait aborder de front la question centrale des services publics, et utiliser tous les leviers d'influence pour en finir avec les politiques d'austérité imposées à de nombreux pays par les institutions financières internationales.

L'absence de cohérence des politiques extérieures

De même, faire de l'égalité l'objectif premier de la politique étrangère devrait mener à assurer une cohérence entre les différentes politiques menées par un gouvernement. Pourtant, aucun des pays ayant adopté une politique étrangère féministe ne semble avoir transformé leur politique d'allocation des budgets militaires ni leur choix en matière de vente d'armes. La question du pacifisme est l'une des principales difficultés au moment de mettre en place une politique étrangère se réclamant du féminisme. Les liens étroits entre les mouvements pacifistes et féministes sont réels, ils s'expliquent à la fois conceptuellement et par les réalités de terrain : la circulation non contrôlée des armes accroît les violences faites aux femmes. Comme le rappelle ICRW, « *La promotion de la sécurité humaine par la résolution pacifique des conflits, le désarmement, la démilitarisation et les efforts de consolidation de la paix qui mettent au centre les expériences des femmes et des communautés marginalisées a été un principe fondamental de l'activisme féministe*[12]. » Pourtant, les approches de la sécurité en termes militaires continuent de primer, y compris chez les tenants d'une politique étrangère féministe. L'Allemagne affirme sa position sans détours : « *La politique étrangère féministe n'est pas synonyme de pacifisme. [...] elle reconnaît les réalités de la politique étrangère et fait face aux dilemmes qui en découlent. Elle considère à la fois les valeurs et les intérêts de la politique étrangère*

[11] ActionAid International, *The Care Contradiction: The IMF, Gender and Austerity*, 2022.

[12] Papagiotti, Foteini, *Feminist Foreign Policy Index: A Qualitative Evaluation of Feminist Commitments*, International Center for Research on Women, 2023.

étrangère allemande. La politique étrangère féministe, telle que nous la comprenons, repose à la fois sur des principes fermes et sur le pragmatisme[13]. » Le pacifisme consiste pourtant à prioriser les initiatives visant la recherche et la consolidation de la paix, notamment en identifiant les causes profondes des conflits pour mieux y mettre fin. Si pacifisme et politique étrangère féministe ne sont pas des synonymes, il ne devrait cependant pas y avoir de décalage entre les deux, tant leurs objectifs se rejoignent.

Du côté français, seule une diplomatie féministe est mise en place. Ni les politiques de défense et de sécurité ni les politiques commerciales ne sont évoquées sous un angle féministe. Pourtant, le pays étant non seulement une puissance nucléaire mais aussi l'un des premiers exportateurs d'armes au monde, il n'est pas inutile de se poser la question.

L'International Center for Research on Women, association étatsunienne pionnière sur le sujet, a développé une grille d'évaluation des expériences de politique étrangère féministe. Les 32 indicateurs vont bien au-delà de la simple parité dans les lieux de décision, du budget sensible au genre ou de la diplomatie des droits des femmes, et touche également à plusieurs aspects déterminants des politiques internationales en matière de climat, d'économie, de fiscalité et de droits sociaux, considérant que tous ces éléments entraînent des conséquences sur l'égalité femmes-hommes.

LES INDICATEURS DU INTERNATIONAL CENTER FOR RESEARCH ON WOMEN POUR ÉVALUER UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE FÉMINISTE[14]

- **Paix et militarisation** : volume des exportations d'armes d'un pays, dépenses militaires, ratio des dépenses de santé et d'éducation aux dépenses militaires, soutien aux cadres normatifs de désarmement et adoption d'un plan d'action national chiffré sur la résolution 1325 de l'ONU (qui instaure l'agenda Femmes, paix et sécurité).
- **Aide publique au développement (APD)** : part du RNB dédiée à l'APD, part de l'APD dédiée à l'égalité femmes-hommes et part dédiée aux mouvements de défense des droits des femmes.
- **Migration de travail** : politiques d'intégration des migrants, ratification des Conventions OIT sur la migration de travail et sur les travailleurs domestiques.
- **Protections du travail** : ratification des Conventions OIT sur la liberté d'association, la négociation collective et la violence et le harcèlement dans le monde du travail.
- **Justice économique** : règlement des différends en matière d'investissement ; ratification de la convention de l'OCDE pour prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices ; approbation de la déclaration de Buenos Aires sur le commerce et l'autonomisation économique des femmes ; plans d'action nationaux sur les entreprises et les droits humains et soutien à un traité international contraignant.

[13] *Shaping feminist foreign policy*, Federal Foreign Office Guidelines, mars 2023.

[14] Papagiotti, Foteini, op. cit., 2023.

- **Engagements institutionnels en faveur de l'égalité des sexes** : pourcentage de femmes dans les postes ministériels, sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et ratification sans réserve de la CEDAW.
- **Climat** : émissions de dioxyde de carbone par unité de produit intérieur brut (PIB) ; représentation des femmes dans les délégations des partis aux négociations sur le climat ; contributions au Fonds vert pour le climat ; promesses en faveur du zéro carbone ; et part des contributions déterminées au niveau national (CDN) qui sont sensibles au genre.

2 - POSER LES BASES D'UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE ÉCOFÉMINISTE

Une politique féministe devrait remettre en question le système même dans lequel nos sociétés fonctionnent, et non se contenter d'accroître l'égalité femmes-hommes au sein du système existant. C'est ce que peut apporter une approche écoféministe. Pour reprendre les mots d'Ynestra King : « *Le gâteau dont les femmes ont tout juste commencé à goûter est avarié et cancérigène. A quoi bon prendre part à l'égalité à un système qui nous tue tous ?* [15] »

Une approche écoféministe exige de s'attaquer aux rapports de domination qui créent les inégalités : la domination des femmes par les hommes, de la nature par l'humain, des pays du Sud par les pays du Nord. Penser la politique étrangère depuis l'écoféminisme offre un point d'appui pour penser la diplomatie française et européenne par temps de crises écologiques, en proposant de substituer aux mécanismes de domination des principes d'interdépendance, de soin et de coopération (le pouvoir avec plutôt que le pouvoir sur).

Constater notre interdépendance, questionner le concept d'autonomie stratégique

Les écoféministes nous appellent à faire le constat de l'impossible autonomie : nous sommes interdépendants, notre autonomie n'est possible qu'avec l'aide d'autres. Loin du fantasme de l'homme autonome et souverain, nous sommes toutes et tous vulnérables. Il faut prendre au sérieux les implications politiques de cette interdépendance. Pour construire des sociétés solides et durables, l'on doit « *se rendre capables d'entretenir et cultiver nos interdépendances*[16] », comme nous y invite Isabelle Stengers. Ce qui est valable au niveau d'une société l'est aussi au niveau planétaire. Faire le constat de notre interdépendance, c'est ni plus ni moins admettre qu'il ne peut pas y avoir d'autonomie stratégique. Pour reprendre les mots de Judith Butler, « *la vie de chacun est impliquée dans la vie des autres* ».

L'exemple de l'Amazonie est peut-être le plus parlant : l'existence de la vie sur terre est

[15] Ynestra King, *Healing the wounds. Feminism, ecology, and the nature/culture dualism*, 1990.

[16] Isabelle Stengers, *Résister au désastre*, 2019.

conditionnée par la protection de la forêt amazonienne, et pourtant nous sommes démunis pour la garantir, et ne pouvons donc en aucun cas assurer notre propre protection au moyen de nos politiques nationales. Notre sécurité étant forcément collective, la crise climatique interroge la notion de sécurité nationale. L'hypothèse centrale de la politique étrangère dite réaliste, celle d'États autonomes qui pourraient se protéger grâce à la dissuasion nucléaire, ne tient plus. L'écoféminisme, comme l'ensemble de l'écologie politique, avance que nos intérêts sont communs, transnationaux. Dès lors, la politique extérieure doit revoir la notion même de sécurité collective. Se protéger, aujourd'hui c'est restaurer l'habitabilité et la sécurité humaine commune (nous sommes *terrestres*, comme l'avait Bruno Latour). Il s'agit donc d'accroître notre capacité et notre pouvoir d'action collectif en coopérant. C'est pourquoi une politique étrangère écoféministe doit définir d'emblée sa stratégie à partir d'une communauté politique qui n'est pas nationale mais européenne et transnationale. Celle-ci doit avoir comme préoccupation collective centrale la réduction de nos émissions et la protection des communs (forêts, océans, pôles) dont dépend la pérennité de la vie humaine sur terre. Voilà l'enjeu numéro 1 de la sécurité collective.

S'employer à réparer plutôt qu'à détruire

La fonction de soin – aussi appelé reproduction sociale ou *care* – est dévolue socialement aux femmes qui l'effectuent gratuitement ou presque. C'est l'une des caractéristiques du système patriarcal que le mouvement féministe s'emploie à dénoncer depuis des décennies. Au niveau mondial, les femmes accomplissent trois fois plus de soins et de travaux domestiques que les hommes[17]. Le travail de soin rémunéré, qui représente 11,5% de l'emploi dans le monde, est assuré aux deux tiers par des femmes[18]. Avec Tronto et Fischer, l'on peut définir le *care* comme les activités visant à « *maintenir, perpétuer et réparer notre monde, de sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible*[19] ».

Pendant plusieurs décennies, les institutions financières internationales - Banque mondiale et FMI - ont promu et imposé aux pays les plus pauvres la privatisation de larges pans de leurs secteurs sociaux. L'effet fut immédiat sur les femmes et sur l'inégalité femmes-hommes, comme de nombreuses études l'ont prouvé, y compris en provenance de ces institutions. En finir avec la casse des services publics et défendre le soutien aux politiques publiques de *care* et la valorisation de ces métiers féminisés offre un cap concret pour refonder les politiques extérieures.

[17] Onu Femmes, *Le Progrès des femmes dans le monde*, 2020

[18] OIT, *Care work and care jobs for the future of decent work*, 2018, inclut éducation, santé, aide sociale, travail domestique et autres prestations de service de prise en charge, notamment des personnes âgées.

[19] Joan Tronto et Berenice Fisher, *Towards a feminist theory of caring*, in Emily K. Abel et Margaret K. Nelson (dir.), *Circles of care*, 1990.

Repenser l'action extérieure depuis les plus marginalisé-e-s

De même que le féminisme ne concerne pas les femmes mais les relations entre les femmes et les hommes, la politique étrangère féministe ne consiste pas en l'avancement des femmes à des positions égales aux hommes mais en une conception différente des objectifs et moyens de la politique étrangère. Comme le propose le Center for Feminist Foreign Policy (CFFP) : « *En offrant un réexamen alternatif et intersectionnel de la notion de sécurité du point de vue des plus marginalisés, elle fonctionne comme un cadre qui met au premier plan l'expérience vécue au quotidien des communautés marginalisées. Une politique étrangère féministe examine les forces destructrices du patriarcat, du capitalisme, du racisme et du militarisme à tous ses niveaux d'influence (par exemple, l'aide humanitaire, le commerce, la défense et la diplomatie) et alloue des ressources importantes pour réaliser cette vision*[20]. »

« *Un cadre qui met au premier plan l'expérience vécue au quotidien des communautés marginalisées* » : de cette méthode peut découler toute une stratégie. Il s'agit de penser la crise climatique depuis l'expérience des communautés marginalisées des pays les plus impactés, comme le Vanuatu par exemple. Ou encore de réfléchir à la guerre en Ukraine depuis l'expérience des femmes les plus précaires de ce pays. Le regard intersectionnel est clé, pour identifier et agir sur l'ensemble des facteurs de discrimination et des rapports de domination. Cette méthode mène à concevoir différemment ses priorités et assurer une cohérence des politiques, en d'autres termes aligner ses paroles et ses actes. Arrêter de vendre des armes à des dictatures, faire respecter les droits humains par les multinationales de son pays, mettre en pratique l'égalité et la fin de l'impunité des violences faites aux femmes dans le rang de son armée. Et cesser de dérouler le tapis rouge à des dirigeants qui réduisent à néant l'espace démocratique, perpétuent l'impunité des violences contre les femmes, les défenseuses et défenseurs des droits humains et de l'environnement.

Repenser la puissance : du « pouvoir sur » au « pouvoir avec »

L'idée d'une politique étrangère écoféministe peut sonner comme un oxymore car l'écoféminisme dénonce le principe de domination sur lequel s'appuie au contraire la politique étrangère. Ce principe de domination n'est que l'une des formes du pouvoir, ce que Starhawk et d'autres écoféministes appellent le *pouvoir-sur*. Comme le montre Starhawk, « *les structures hiérarchiques, quels que soient les principes qu'elles épousent, nourriront de nouvelles structures hiérarchiques qui font corps avec le pouvoir-sur et non le pouvoir-dedans*[21] ». Les structures hiérarchiques façonnent nos sociétés, de la domination des femmes par les hommes à la domination de la nature par l'humain, doublée d'une domination coloniale du Sud par le Nord. La conséquence est le maldéveloppement, comme l'explique

[20] *The CFFP Glossary*, Center for Feminist Foreign Policy (CFFP), 2021.

[21] Starhawk, *Rêver l'obscur : femmes, magie et politique*, 1982.

Vandana Shiva : « *L'ontologie dichotomique de l'homme dominant les femmes et la nature génère un maldéveloppement parce qu'elle fait du colonisateur mâle l'agent et le modèle du 'développement'. Les femmes, le tiers-monde et la nature deviennent sous-développés, d'abord par définition, puis en réalité, à travers le processus de la colonisation*[22]. »

Plutôt que de contribuer à la renforcer, une politique étrangère qui vise au contraire à sortir de la domination est-elle imaginable ? Avec les écoféministes, nous pouvons repenser le mode de relation entre États induit dans une politique étrangère, car toute forme de puissance n'est pas domination. Si elle est pensée avec un regard écoféministe, la politique extérieure, plutôt que d'être en soi un moyen de sauvegarder ou d'accroître la puissance, doit au contraire être utilisée comme levier de la transformation écologique et du respect des droits humains, dont les droits des femmes. Cela implique notamment de céder des formes de pouvoir-sur, pour rendre possible le pouvoir-avec. C'est donc un changement complet de doctrine et non un simple ajustement de la politique étrangère habituelle pour y faire entrer les femmes.

3 - QUATRE ACTES POUR UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE ÉCOFÉMINISTE

Annuler la dette pour développer les services publics

Une politique étrangère visant l'objectif d'égalité femmes-hommes devrait d'abord se donner pour objectif d'en finir avec les politiques d'austérité qui ont détruit les services publics. Pour cela, mener une action diplomatique et des initiatives multilatérales en faveur de l'annulation des dettes des pays les plus endettés du Sud global et d'une refonte des modalités de financement du développement sont des étapes essentielles, afin que les pays concernés puissent retrouver les moyens de soutenir leurs secteurs sociaux et leurs services publics.

Transformer la politique commerciale de l'Union Européenne

C'est l'un des moyens d'action de la politique étrangère, et pourtant les politiques commerciales sont généralement des outils au service du rayonnement économique de nos entreprises plutôt que des moyens pour accélérer la transition écologique et le respect des droits des femmes. L'Europe reste un des marchés les plus importants au monde et aucune entreprise internationale ne peut se permettre de ne pas y être présente : une politique étrangère inspirée par l'écoféminisme doit utiliser cette position pour imposer des normes. Par exemple, en mettant un coup d'arrêt aux accords de libre-échange s'ils ne sont pas assortis de strictes conditionnalités en matière sociale, environnementale et de droits humains. Un accord de libre-échange ne peut avoir lieu avec un pays qui ne respecte pas l'Accord de Paris, les conventions de l'OIT ou qui pourchasse les défenseurs et défenseuses

[22] Vandana Shiva, *Staying alive: Women, ecology and development*, 1988

de l'environnement. Une politique commerciale écoféministe est celle qui met le commerce en cohérence avec le reste de sa politique étrangère.

Développer une politique féministe de l'asile

La politique d'asile devrait prendre une place centrale dans une politique étrangère écoféministe, notamment pour protéger les défenseuses de l'environnement et des droits humains. La Suède annonçait une mesure dans ce sens en décembre dernier, suivie par la Finlande : toutes les femmes et filles d'Afghanistan obtiendraient le statut de réfugiée[23]. L'Agence de l'Union européenne pour l'asile concluait elle aussi en janvier 2023 que les femmes et les filles sont en général exposées au risque de persécution sous le régime taliban et « *donc éligibles au statut de réfugiée*[24] ». En France, deux ans après la prise de pouvoir des Talibans, les appels se multiplient pour demander un accueil inconditionnel des femmes afghanes, mais restent pour l'instant lettre morte.

Joindre la parole aux actes, pour une gouvernance mondiale qui redistribue le pouvoir

Il ne sert à rien d'appeler au multilatéralisme à chaque Assemblée générale de l'ONU si l'on n'agit pas dans ce sens les autres jours de l'année. La France a un rôle singulier comme puissance nucléaire, ancienne puissance coloniale, membre du Conseil de sécurité de l'ONU, du G7, du G20. Coopérer (développer le *pouvoir-avec*) implique d'abord de renoncer à certaines formes de puissance (le *pouvoir-sur*), pour rétablir des équilibres et partir sur un pied d'égalité. Au G20 et espaces de gouvernance inégalitaires comme celui de la Banque mondiale, il est urgent de préférer les Nations unies, seul espace multilatéral où chaque État a une voix à égalité, en agissant pour la réforme profonde de son Conseil de sécurité, car l'ordre du monde ne peut être décidé par quelques pays au droit de veto sur tous les autres. Ensuite, construire ensemble ne se décrète pas, cela se fait par des actes concrets. Plutôt que de persister dans la dissuasion nucléaire, il est nécessaire de s'engager vers le désarmement nucléaire. Dans les négociations climatiques mondiales, reconnaître sa dette climatique à l'égard des pays les plus impactés par le changement climatique et mettre sur la table les moyens de compensation des pertes et dommages générés par notre action de pollueurs historiques. Ces premiers actes concrets sont essentiels et attendus, avant de pouvoir commencer à bâtir avec de nouveaux alliés une gouvernance mondiale équilibrée.

CONCLUSION : PASSER DE L'ÉQUILIBRE DES PUISSANCES À L'INTERDÉPENDANCE DES NATIONS

C'est ce sur quoi est fondée la belle idée européenne, mais qui n'a jamais abouti par manque de volonté des États. C'est ce qu'avaient tenté de bâtir les fondateurs des Nations unies, sans pouvoir aller au bout de leur logique. Et c'est justement ce à quoi conduit une approche

[23] *Women from Afghanistan to be granted asylum in Sweden*, Migrationsverket, 12 juillet 2022.

[24] *Country Guidance, Afghanistan*, EUAA, janvier 2023.

écoféministe de la politique étrangère. Elle consiste à appliquer à soi-même les principes que l'on prône ailleurs, à mettre en cohérence ses politiques et à investir dans la coopération plutôt que dans les armes de la domination. C'est la raison pour laquelle la politique étrangère écoféministe est forcément décoloniale. Elle devrait impliquer une remise en question des rapports de puissance dans lesquels chaque pays se situe, des privilèges que les uns ont acquis sur le dos des autres. Cela peut la rendre inopérante si l'on considère que les relations internationales ne fonctionnent que par des rapports de puissance, ou au contraire particulièrement féconde si l'on comprend que, devant la crise écologique en cours, seule la coopération peut être la solution.



L'AUTEURE

Charlotte Soulyard est membre du Conseil de surveillance de la Fondation de l'Écologie Politique. Diplômée en relations internationales à Sciences Po Bordeaux, elle a travaillé une quinzaine d'années avec des ONG et organisations internationales pour faire advenir des politiques internationales d'égalité femmes-hommes et de droits des femmes, notamment avec ActionAid sur les droits économiques des femmes, avec Oxfam sur les barrières financières à l'accès aux soins et avec Equipop sur les droits sexuels et reproductifs. Elle a été de 2019 à 2022 déléguée à l'Europe d'Europe écologie les Verts et membre de la coordination du réseau des Verts mondiaux. Elle a publié *Le Féminisme pour sauver la planète* (Les Petits matins, 2021).



LA FONDATION DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

La Fondation de l'Écologie Politique est une fondation reconnue d'utilité publique, fondée en 2012. Son siège est situé au 31-33 rue de la Colonie, 75013 Paris.

La Fondation de l'Écologie Politique a pour but de favoriser le rassemblement des idées autour du projet de transformation écologique de la société à travers la modification en profondeur de l'organisation économique et sociale, des modes de production et de consommation et du rapport de l'homme et de la nature

Présidente : Alice Canabate

Vice-présidente : Marie Toussaint

Directeur : Kévin Puisieux

Les travaux publiés par la Fondation de l'Écologie Politique présentent les opinions de leurs auteur.e.s et ne reflètent pas nécessairement la position de la Fondation en tant qu'institution.





contact@fondationecolo.org



[@fondationecolo](https://twitter.com/fondationecolo)



facebook.com/fondationecolo



**FONDATION
DE L'ÉCOLOGIE
POLITIQUE**

www.fondationecolo.org